

# Réserve de l'île de La Colombière

Décembre 2020

## Rapport d'activités 2020

EXPERTISE ET SUIVIS



Bretagne Vivante

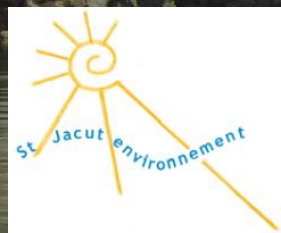
sepub

*Une voix pour la nature*

En 2020, la réserve de l'île de La Colombière a une nouvelle fois accueilli une colonie plurispécifique de sternes. Un maximum de 9 couples de sterne pierregarin, 20 de sterne caugek (estimation) et 2 de sterne de Dougall se sont installés sur l'île.

Cependant, cette année encore, une forte pression de prédation (rat surmulot probable) a de nouveau entraîné un échec de la reproduction et ce malgré le maintien permanent du dispositif de piégeage.

Bien que l'installation de couples des 3 espèces de sternes persiste sur l'île, la prédation par les rats semble encore entraver les chances de succès de la reproduction.



**Bastien JORIGNE**

Chargé de projets naturalistes

**Gwenaëlle AUGER**

**Paul WASILEWSKI**

Volontaires en service civique

**Côtes d'Armor**  
**le Département**





## **TABLE DES MATIERES**

|                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| LISTE DES ANNEXES                                                            | 2  |
| EQUIPE                                                                       | 2  |
| REMERCIEMENTS                                                                | 3  |
| INTRODUCTION                                                                 | 4  |
| LES STERNES                                                                  | 4  |
| LA RÉSERVE DE LA COLOMBIÈRE                                                  | 7  |
| HISTORIQUE DE GESTION DE LA RÉSERVE                                          | 8  |
| RÉSUMÉ DES PRÉCÉDENTES SAISONS DE GARDIENNAGE                                | 9  |
| OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION EN COURS                                        | 10 |
| MAINTIEN ET RENFORCEMENT DE LA COLONIE PLURISPÉCIFIQUE                       | 10 |
| GARDIENNAGE DE LA COLONIE DE STERNES                                         | 10 |
| SUIVI DE LA COLONIE DE STERNES                                               | 12 |
| GESTION DE LA VEGETATION                                                     | 15 |
| INSTALLATION DES NICHOS A STERNES DE DOUGALL                                 | 15 |
| CONTROLE DES POPULATIONS DE GOELANDS ARGENTES                                | 17 |
| PIEGEAGE PREVENTIF DES RATS SURMULOTS                                        | 17 |
| CONTRÔLE DE LA PRÉDATION DU VISON D'AMÉRIQUE ET DE L'IMPACT DU RAGONDIN      | 17 |
| CONTRÔLE DE LA PRÉDATION DU RENARD ROUX                                      | 17 |
| SUIVI ORNITHOLOGIQUES SUR L'ÎLE DE LA COLOMBIÈRE ET DANS LA BAIE DE LANCIEUX | 18 |
| OPÉRATIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES        | 23 |
| PARTICIPATION AU BILAN STERNES DE L'ORA                                      | 23 |
| POURSUITE DES INVENTAIRES FLORISTIQUES                                       | 23 |
| POURSUITE DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES                                       | 23 |
| CONTRÔLES DE BAGUES DES STERNES                                              | 23 |
| ÉTUDIER L'ÉCOLOGIE ALIMENTAIRE DES STERNES                                   | 24 |
| SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT DE LA RÉSERVE                                 | 25 |
| COMMUNICATION AUTOUR DE LA RÉSERVE                                           | 25 |
| GARDIENNAGE NOCTURNE                                                         | 26 |
| GESTION DES AFFAIRES COURANTES                                               | 27 |
| POURSUIVRE ET MAINTENIR LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX               | 27 |
| ASSURER UN BON FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF                                  | 27 |
| DÉVELOPPER UNE POLITIQUE GLOBALE DE GESTION                                  | 27 |
| BILAN DE LA SAISON 2020                                                      | 28 |
| BIBLIOGRAPHIE                                                                | 29 |
| ANNEXES                                                                      | 30 |

## LISTE DES ANNEXES

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Annexe 1.</b> Arrêté préfectoral de protection de biotope .....          | 30 |
| <b>Annexe 2.</b> Objectifs à long terme du Plan de Gestion 2016-2020.....   | 34 |
| <b>Annexe 3.</b> Classement des opérations par catégories.....              | 35 |
| <b>Annexe 4.</b> Affiche pour la présentation publique du 20 août 2020..... | 36 |
| <b>Annexe 5.</b> Présentation des 20 et 28 août.....                        | 37 |
| <b>Annexe 6.</b> Article paru dans le Petit Bleu.....                       | 44 |
| <b>Annexe 7.</b> Reconnaissance de la Commission Européenne.....            | 45 |

## EQUIPE

### **Gardiens saisonniers de la réserve :**

Gwenaëlle AUGER  
Paul WASILEWSKI

### **Appui pédagogique et logistique :**

Bernard GOGUEL  
Hubert LEJEUNE  
Amaury LOUVET  
Aurélien PIERRE

### **Coordination locale :**

Bastien JORIGNE

### **Coordination générale du projet :**

Yann JACOB

## REMERCIEMENTS

Bretagne Vivante tient à remercier le Conseil départemental des Côtes-d'Armor qui continue de rendre le suivi des sternes possible par son soutien technique et financier à ce travail, dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles.

Merci à la mairie de Saint-Jacut-de-la-Mer pour son accueil au camping municipal de la ville à partir du 19 juin, ainsi que tous les bénévoles qui se sont investis pour que les gardiens disposent d'un hébergement confortable et fonctionnel dans de nouvelles caravanes.

Bretagne Vivante remercie également l'association partenaire Saint-Jacut Environnement pour son soutien logistique et la mise en place de présentations publiques qui ont permis de partager la connaissance.

Les gardiens de la Colombière tiennent à remercier toute l'équipe de l'association Bretagne Vivante concernée par le suivi de l'île de la Colombière : à commencer par Bastien Jorigné, chargé d'études naturalistes et responsable de l'encadrement des services civiques, pour sa confiance et ses précieux conseils ; Yann Jacob, chargé de mission naturaliste coordinateur du suivi et de la conservation des sternes en Bretagne ; sans oublier l'ensemble des bénévoles de l'antenne locale Rance Émeraude pour leur implication lors des gardiennages nocturnes de la Colombière.

Un grand merci aux trois co-conservateurs de la réserve : Amaury Louvet et Bernard Goguel pour leur enthousiasme à transmettre leurs précieuses connaissances du site, ainsi qu'Hubert Lejeune pour son appui technique et sa disponibilité concernant le suivi des sternes depuis la mer.

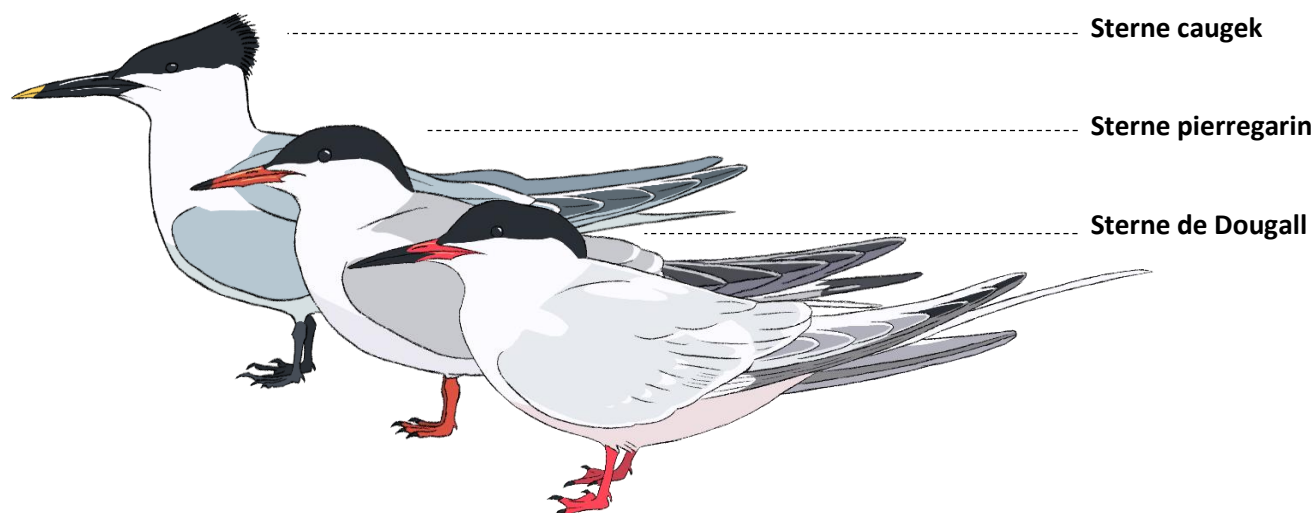
Enfin, un merci tout particulier est adressé à Jean-Pierre et Josette Coco pour leur sympathie et leur généreuse hospitalité tout au long de la saison.

Les gardiens de la Colombière Saison 2020,  
Gwenaëlle & Paul

## INTRODUCTION

### LES STERNES

Ce sont des oiseaux marins migrateurs de la famille des Sternidés. Chaque année, elles effectuent une migration depuis la côte ouest de l'Afrique, où elles passent l'automne et l'hiver, jusqu'en Europe, où elles arrivent au printemps pour la saison de reproduction estivale (**Figure 1**).



**Figure 1.** Trajet schématique de migration des sternes nicheuses en France (source Svensson et al., 2015 ; réalisation Paul Wasilewski)

Quatre espèces de sternes s'installent régulièrement en Bretagne : La **sterne pierregarin** (*Sterna hirundo*), la **sterne caugek** (*Thalasseus sandvicensis*), la **sterne de Dougall** (*Sterna dougallii*) (**Figures 2, 3 et 4**), et la **sterne naine** (*Sternula albifrons*) ; (Jacob et al. 2020, Svensson et al., 2015).

Les trois premières nichent en colonies plurispécifiques, généralement sur des îlots côtiers isolés, protégés à la fois des dérangements humains et des prédateurs terrestres comme le rat surmulot (*Rattus norvegicus*), le renard roux (*Vulpes vulpes*) ou le vison d'Amérique (*Mustela vison*).

Le succès de reproduction de ces espèces est très dépendant de la tranquillité de leur site de nidification. Ainsi, des dérangements répétés de la colonie peuvent entraîner un abandon complet de cette dernière, laissant les œufs à la merci des prédateurs et des intempéries (Hennique *et al.*, 2010).



**Figure 2.** Sterne caugek (© B. Jorigné)

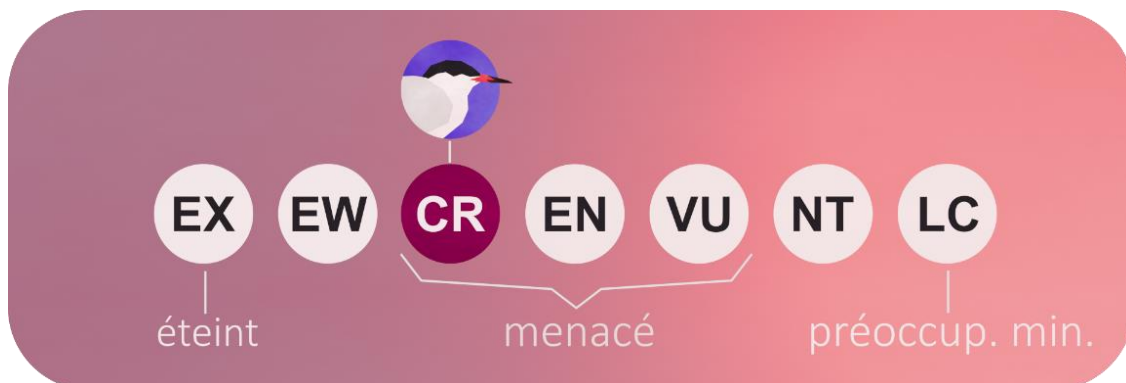


**Figure 3.** Sterne pierregarin (© Gwenaëlle Auger)



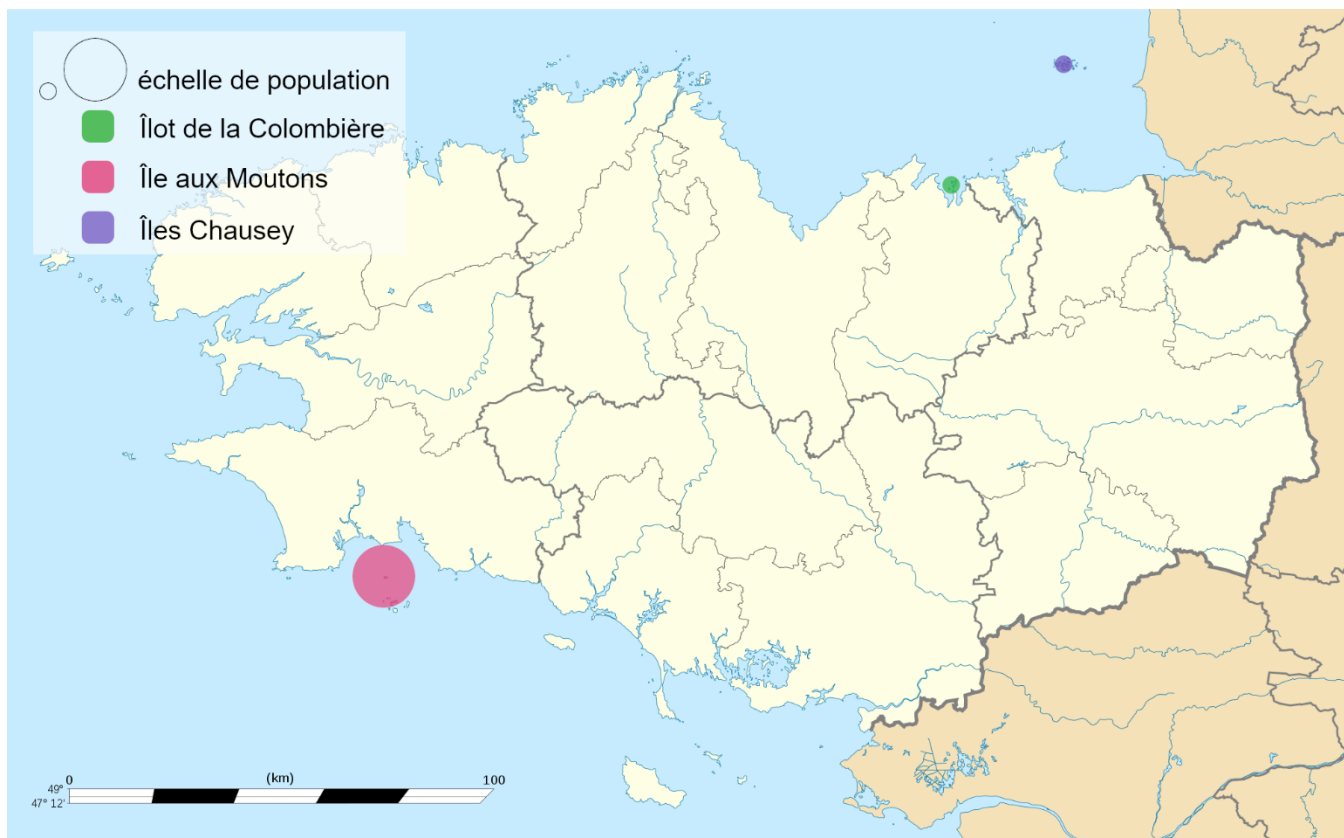
**Figure 4.** Sterne de Dougall baguée (© B. Jorigné).

Parmi ces trois espèces, **la sterne de Dougall** est la plus rare en Europe et figure sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) en tant qu'espèce en danger critique d'extinction en France. (Figure 5).



**Figure 5.** Position de la sterne de Dougall sur le barème de la liste rouge de l'UICN

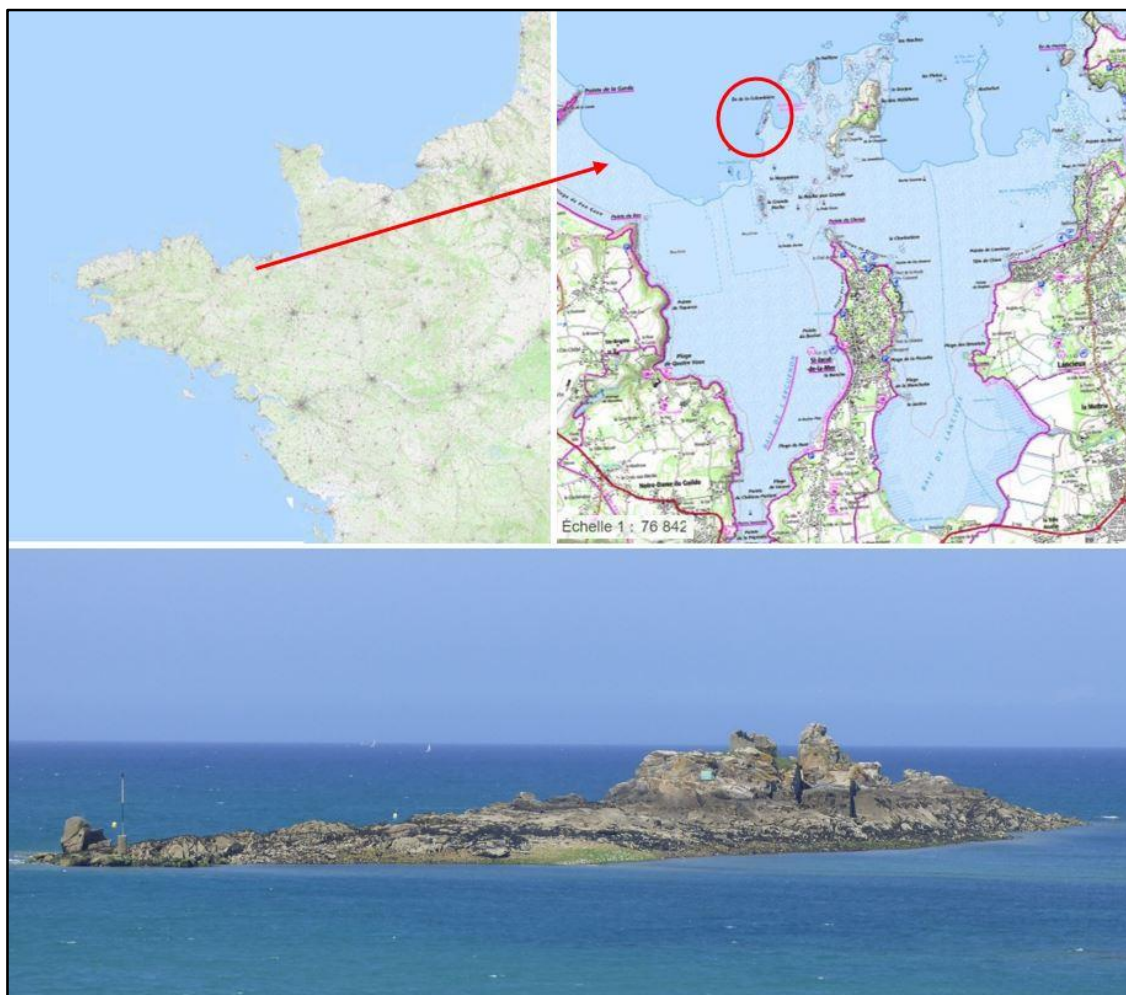
En 2020, la France a accueilli une cinquantaine de couples de sternes de Dougall répartis sur trois sites uniquement : l'île aux Moutons située au large du Finistère Sud dans l'archipel des Glénans, l'îlot de la Colombière dans les Côtes-d'Armor et l'archipel de Chausey dans la Manche (Figure 6).



**Figure 6.** Répartition de la sterne de Dougall en France métropolitaine

## LA RÉSERVE DE LA COLOMBIÈRE

Long de 280 m de long sur 12 m de large, l'îlot de la Colombière est situé dans l'archipel des Hébihens, sur la commune de Saint-Jacut-de-la-Mer au nord de la Pointe du Chevet (**Figure 7**) dans le département des Côtes-d'Armor. En France, il s'agit actuellement du deuxième site de reproduction de la sterne de Dougall le plus régulièrement occupé.



**Figure 7.** Localisation de la réserve de la Colombière (Source : Geoportail)

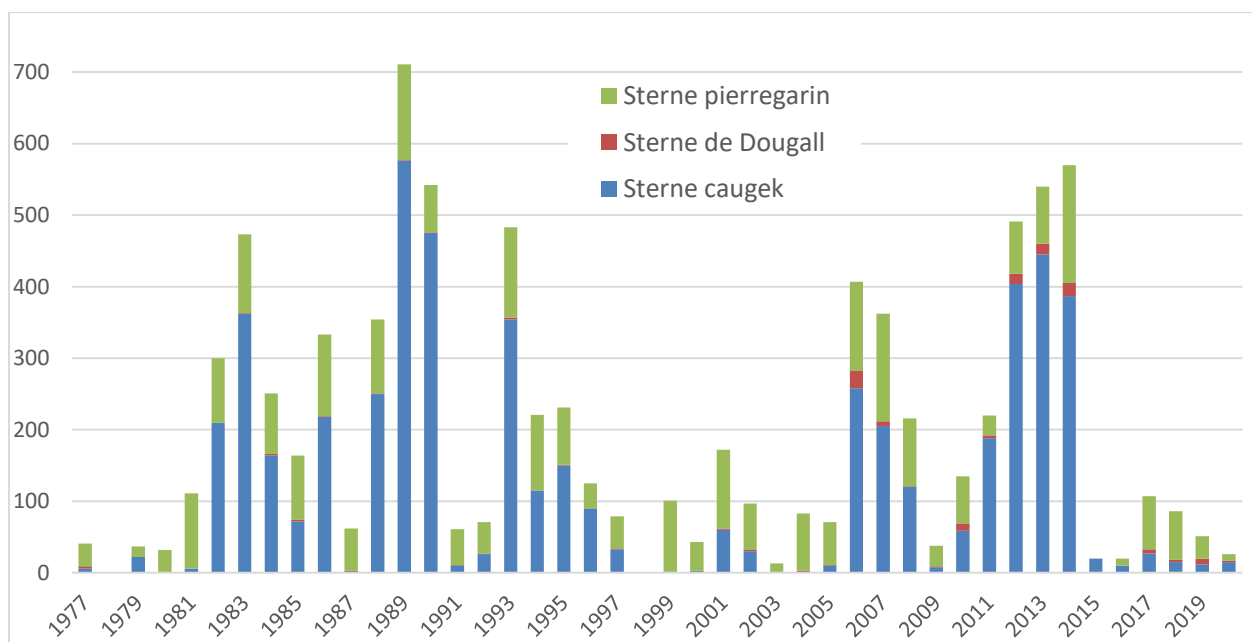
Anciennement exploitée comme carrière de granit, la Colombière a vu son accès être facilité par la construction d'un cordon de galets qui se découvre aux grandes marées, lorsque le niveau de la mer descend au-dessous de 1 m 70 (coefficient > 90). Dans ces conditions, il est alors possible de rejoindre l'îlot à pied sec à partir de la Pointe du Chevet. Cette accessibilité temporaire de l'île justifie donc l'attention des gardiens, qui doivent veiller à ce que les colonies ne soient pas perturbées pendant leur nidification.

## HISTORIQUE DE GESTION DE LA RÉSERVE

|              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1953         | L'état devient propriétaire de l'île et le site est classé.                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 1967         | Mise en évidence de l' <b>intérêt ornithologique</b> de l'île lié notamment à la nidification des sternes.<br>Début des suivis.                                                                                                                                                                                |
| 1975         | Première observation de <b>reproduction de la sterne de Dougall</b> sur le site.                                                                                                                                                                                                                               |
| 1977         | Après le développement des populations de goélands sur la Colombière et les îlots voisins durant les années 70, il est décidé d' <b>intervenir sur les goélands argentés</b> pour limiter la compétition spatiale et leur prédation sur les sternes et leurs juvéniles.                                        |
| Années 80    | Début des fauches annuelles de végétation.<br>Opérations de dératisation visant à améliorer le succès de reproduction des oiseaux nicheurs.                                                                                                                                                                    |
| 1984         | Le Conseil général des Côtes-d'Armor devient propriétaire de l'île de la Colombière.                                                                                                                                                                                                                           |
| 1985         | Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (n°42/85) : interdiction du 15 avril au 31 août de pénétrer à l'intérieur d'un périmètre de 100m autour de l'île ( <b>Annexe 1</b> ).<br>Signature de la <b>convention entre Bretagne Vivante et le Conseil général des Côtes-d'Armor</b> pour la gestion du site. |
| 1991         | Début du gardiennage en mer autour de la réserve, qui deviendra quotidien du 1 <sup>er</sup> mai au 31 août.                                                                                                                                                                                                   |
| 1998<br>2003 | Programme LIFE « <b>Archipel et îlots marins de Bretagne</b> » : apporte de nouveaux moyens au gestionnaire afin de favoriser la conservation des sternes sur la réserve (Hennique <i>et al.</i> , 2010).                                                                                                      |
| 2002         | Mise en place d'un <b>balisage maritime</b> délimitant le périmètre interdit entre les 15 avril et 31 août.                                                                                                                                                                                                    |
| 2005<br>2010 | Programme LIFE « <b>Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne</b> » : apporte des moyens (humains et financiers) supplémentaires sur la réserve.                                                                                                                                                        |
| 2006         | Un maximum de 25 couples nicheurs de sternes de Dougall est enregistré sur la Colombière.                                                                                                                                                                                                                      |
| 2008         | Rédaction du plan de gestion 2009 - 2013.<br>Diversification des actions de gestion en faveur des sternes.<br>Mise en place d'un volet de sensibilisation des usagers et des élus locaux.                                                                                                                      |
| 2009         | Début des <b>gardiennages nocturnes</b> lors des grandes marées afin de limiter la prédation des œufs de sternes par le renard.                                                                                                                                                                                |
| 2010         | La nidification de la sterne de Dougall devient annuelle sur la Colombière suite à la désertion de l'île aux Dames (Finistère).                                                                                                                                                                                |
| 2015         | Rédaction du <b>plan de gestion 2016 - 2020</b> .                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 2020         | Évaluation du <b>plan de gestion 2016 – 2020</b> en vue de la rédaction du suivant ( <b>2021-2030</b> ).                                                                                                                                                                                                       |

## RÉSUMÉ DES PRÉCÉDENTES SAISONS DE GARDIENNAGE

Le nombre de couples de chaque espèce s’installant sur la Colombière et celui des jeunes portés à l’envol fluctuent chaque année, les « bonnes » saisons alternant avec des saisons moins fructueuses (**Figure 8**). Cependant, on a vu au cours des cinq dernières années une tendance à la dégradation des succès de reproduction des sternes, liée notamment à l’augmentation de la pression de prédation.



**Figure 8.** Evolution du nombre de couples des trois espèces de sternes ayant niché sur la Colombière de 1977 à 2020

Les dernières années ont été marquées par un échec de la reproduction. En 2018, les 86 couples (toutes espèces confondues) comptabilisés ont abandonné la colonie prématurément, entraînant un échec complet de leur reproduction. Un scénario presque similaire s’est produit en 2019 puisque des rats surmulots ont de nouveau détruit la quasi-totalité des pontes. Malgré cela, la saison 2019 avait quand même vu l’envol probable de deux jeunes sterne de Dougall et d’un jeune de sterne pierregarin.

Suite à ces résultats médiocres, des pièges létaux mécaniques ont été déployés dans l’archipel des Hébihens sur chaque île où la présence de rats surmulots a pu être confirmée.

Le bilan de cette opération est pour l’instant négatif car aucune preuve de la mise à mort d’un rat n’a pu être apportée.

## OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION EN COURS

Les objectifs à long terme du plan de gestion 2016-2020 (Bouttier, 2015) et la dénomination des différentes opérations qui en découlent sont disponibles en annexes (**Annexe 2 et 3**).

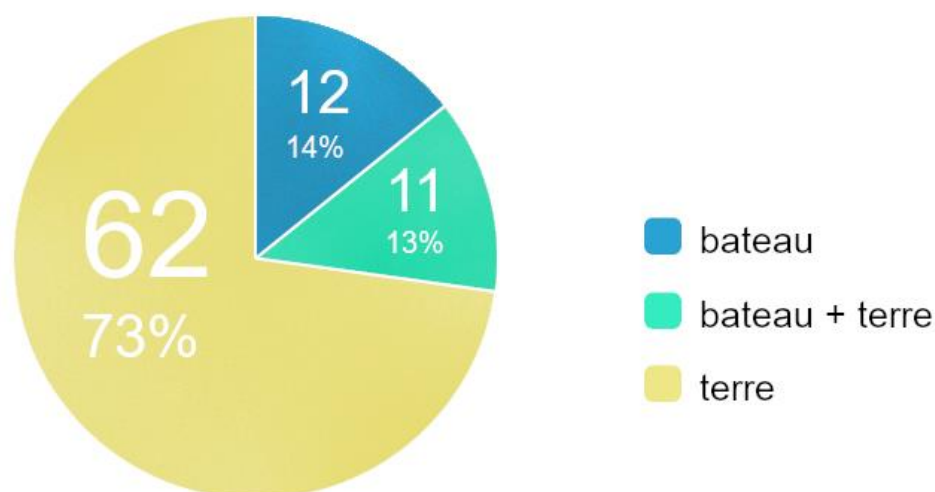
## MAINTIEN ET RENFORCEMENT DE LA COLONIE PLURISPÉCIFIQUE

### GARDIENNAGE DE LA COLONIE DE STERNES

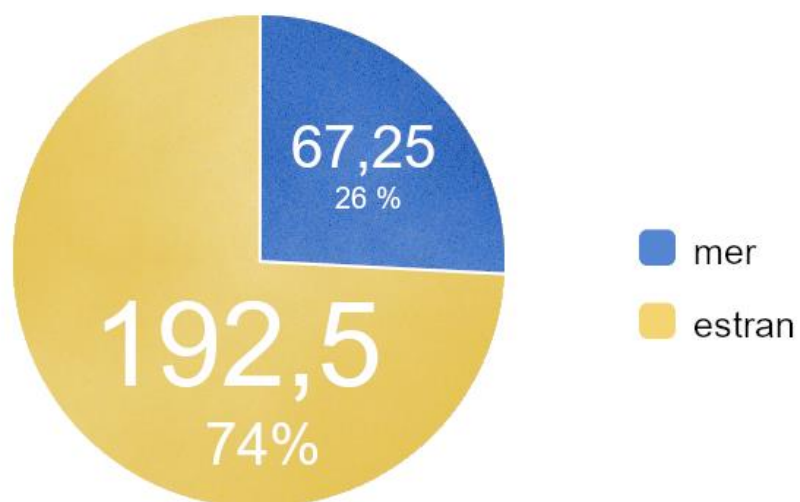
D'ordinaire, le suivi des sternes est réalisé par des gardiens saisonniers en contrat de service civique durant six mois, d'avril à septembre. En 2020, le contexte particulier de pandémie, avec la mise en place d'un confinement général en France le 17 mars, a repoussé au 16 mai le début de leur mission. Contrairement aux années précédentes où les colonies étaient suivies par un gardien à temps plein sur la Colombière et deux autres en alternance sur l'île aux Moutons (Finistère), le format du gardiennage a évolué en 2020 avec deux gardiens saisonniers (Gwenaëlle Auger et Paul Wasilewski) assurant un suivi continu autour de la Colombière.

Pour cette saison 2020, les deux gardiens étaient donc quotidiennement sur le site, soit sur terre depuis l'estran à marée basse, soit en mer grâce au bateau de Bretagne Vivante lorsque les conditions météorologiques le permettaient (vent < 15 nœuds, mer calme).

Du 25 mai au 28 août, 85 jours de gardiennage ont été assurés par les deux gardiens (**Figures 9, 10 et 11**), ainsi que 7 gardiennages nocturnes lors des grandes marées de juin, juillet et août.



**Figure 9.** Nombre de jours de gardiennage sur terre, en bateau ou mixte lors de la saison 2020



**Figure 10.** Parts relatives des temps d'observation (en heures) faites en mer ou depuis l'estran



**Figure 11.** Surveillance maritime de la Colombe (© G. Auger)

## SUIVI DE LA COLONIE DE STERNES

En raison du confinement national ayant pris fin le 11 mai 2020, le suivi de la reproduction des sternes n'a pu commencer que le 19 mai, date à laquelle les nichoirs à sternes de Dougall ont été disposés sur l'île de la Colombière. Lors de ce débarquement, il a été constaté que moins d'une dizaine de sternes pierregarins survolaient l'île en prospection de sites de nidifications, mais aucun couple n'était encore installé. Un couple de sterne de Dougall a été observé pour la première fois le 7 juin, soit avec plus d'un mois de retard par rapport à la saison précédente (arrivée le 3 mai en 2019). Ainsi, les sternes se sont installées cette année sur la Colombière avec un retard similaire à celui de leurs gardiens.

Le rôle premier des gardiens était de noter chaque jour l'évolution des effectifs de sternes, en distinguant les trois espèces, et d'observer leurs comportements. Ces comportements autour ou sur l'île de la Colombière constituent l'unique source d'informations disponibles quant à l'avancée de la reproduction de la colonie.

Ainsi, lorsque les sternes arrivent de migration, elles entament une phase de prospection en survolant longuement l'île pour choisir le futur emplacement de leur nid. S'en suit alors la formation des couples. On observe à ce moment des comportements révélateurs, comme les parades d'un individu à destination d'un autre (chez les sternes, les deux sexes sont indifférenciables), ou encore des offrandes de poissons entre individus. Ces étapes aboutissent à la nidification.

On suspecte une couvaison lorsqu'un même emplacement est occupé de manière régulière par une ou deux sternes posées au sol. Il est alors possible de placer sur une carte les emplacements de pose et de nid probable des individus. Le 16 juin 2020, 6 couples de sterne pierregarins étaient probablement en train de couvrir, sur une quinzaine d'individus au total (**Figure 12**). A cette date, aucune sterne caugek ou de Dougall n'était encore installée sur l'île. Seul un couple de sterne de Dougall avait été entendu en vol dans l'archipel des Hébihens, et au moins 3 individus de sterne caugek restaient posés sur les bouées autour de l'îlot.



Figure 12. Emplacements des nids probables (en rouge) et de repos (en bleu) des sternes pierregarins au 16 juin 2020.

Les jours qui ont suivi ont vu des arrivages conséquents et continus de sternes caugeks : 45 individus observés simultanément le 19/06, 70 le 20/06, et un maximum de 130 le 23/06. Cependant, ces sternes caugeks ne se sont pas installées sur la Colombière. Observées au repos sur les îles des Hébihens ou se nourrissant en mer, ces individus pouvant constituer un groupe non reproducteur seulement de passage dans l'archipel jaguin ou des oiseaux en échec sur un autre site et cherchant un nouveau site d'installation (chez la sterne caugek, des installations sont observées jusqu'à la mi-juillet). Ce groupe a quitté l'archipel le 25 juin à la suite d'une attaque possible de faucon pèlerin la veille. En effet, le 24 juin, l'ensemble des sternes des trois espèces a été observé en vol circulaire agité et groupé autour de la ruine pendant près de 15 minutes, témoignant d'un dérangement important mais aucun rapace n'a pu être observé.

Le 7 juillet 2020, un débarquement a été organisé sur l'île de la Colombière afin d'effectuer un comptage des nids et œufs de chaque espèce (bilan dans le **Tableau 1**). Lors de ce comptage, il a été constaté que les pontes de sternes pierregarins comportaient seulement 1,3 œufs par nid en moyenne. La taille moyenne des pontes pour cette espèce se situe généralement autour de 2,5 œufs/ponte (MNHN, 2008c). Ce volume très faible pour les pierregarins traduit des pontes dites "de remplacement", très certainement après une première tentative de nidification et un échec des couvées initiales (vraisemblablement sur un autre site). Une quinzaine de pontes de sterne caugek ont été retrouvées détruites par un prédateur indéterminé (**Figure 13**), et ceci pour la troisième année consécutive. Bien que l'expérience de 2019 tende à incriminer le rat surmulot, aucune observation précise n'a cependant permis de déterminer le prédateur responsable de cet échec. Un unique poussin de sterne pierregarin a également été découvert mort, intact (**Figure 14**).

Un piège photo a été posé dans la ruine de l'îlot le 22 juillet, mais le temps d'installation trop court (24h) n'a pas permis d'attester de la présence de rats surmulots.

Au regard des années précédentes, on peut supposer que le même scénario s'est reproduit cette année, même si on ne peut écarter l'hypothèse de la prédation par la corneille noire ou par les goélands. Enfin, 2 nids ont pu être attribués à la sterne de Dougall. Ils comportaient respectivement 2 œufs (dont 1 froid) et 1 œuf, et ont été découverts en cavités naturelles (et non en nichoir), sur le versant ouest de l'île, au sud de la ruine.

**Tableau 1.** Bilan du comptage des nids du 07/07/2020.

| Espèce             | Nids prédatés | Nids à 1 œuf | Nids à 2 œufs | Nids à 3 œufs | Volume de ponte |
|--------------------|---------------|--------------|---------------|---------------|-----------------|
| Sterne caugek      | ~15           | 0            | 0             | 0             | 0               |
| Sterne pierregarin | 0             | 7            | 1             | 1             | 12              |
| Sterne de Dougall  | 0             | 1            | 1             | 0             | 3               |



**Figure 13.** Pontes sterne caugek prédatées



**Figure 14.** Poussin de sterne pierregarin trouvé mort

Dix jours plus tard, le 17 juillet, un second débarquement pour installer le piège photo a permis de découvrir un nouveau poussin de sterne pierregarin, vivant cette fois, caché dans la ruine (**Figure 15**).



**Figure 15.** Poussin de sterne pierregarin découvert le 17/07/2020

Aucun œuf trouvé le 7 juillet n'a été retrouvé le 17, ce qui laisse supposer qu'ils ont été prédatés ou qu'ils ont éclos et que les poussins étaient alors bien cachés dans la végétation.

Jusqu'au 7 août, les gardiens ont observé sur l'île du nourrissage régulier de poussins (non visibles depuis la mer ou l'estran) par plusieurs couples de pierregarins et un couple de Dougall. Il est à noter que le travail d'observation des gardiens est rendu particulièrement difficile par la topographie de l'île de la Colombière (plateau de l'île surélevé), par les mesures de protection mises en place (périmètre de 100 m de l'APPB), ainsi que par le tempérament craintif des sternes.

Un nouveau comptage début août aurait pu permettre de savoir combien de juvéniles étaient alors présents sur l'île et à quel stade de leur développement ils se trouvaient, afin d'avoir par la suite une estimation plus précise du nombre potentiel de jeunes à l'envol. Il a été jugé préférable d'éviter tout dérangement supplémentaire.

En 2020, les sternes nicheuses de la Colombière et leurs possibles jeunes ont quitté le site très tôt, le 8 août. Après cette date, seul un couple de sternes pierregarins était encore présent sur l'île.

Ces deux sternes ont produit un poussin tardif qui a été observé les 18 et 19 août, nourri par ses parents, sur une corniche en contrebas du plateau végétalisé, face est. Compte tenu de sa position dans les rochers inférieurs de l'île, que l'on suppose due à une chute, il est peu probable que ce poussin ait survécu aux grandes marées (coefficients 90 à 104) qui ont eu lieu entre le 19 et le 24 août. Il n'a d'ailleurs pas été observé par la suite (**Tableau 2**).

**Tableau 1.** Données relatives à la reproduction des sternes de la Colombière au 07/07/2020

| <b>INDICATEURS</b>                   |                |                    |                |
|--------------------------------------|----------------|--------------------|----------------|
| <b>Espèce</b>                        | <b>Caugek</b>  | <b>Pierregarin</b> | <b>Dougall</b> |
| <b>Nombre de couples nicheurs</b>    | <b>10 - 20</b> | <b>9</b>           | <b>2</b>       |
| <b>Nombre de jeunes à l'envol</b>    | <b>0</b>       | <b>?</b>           | <b>?</b>       |
| <b>Productivité moy (juv/couple)</b> | <b>0</b>       | <b>?</b>           | <b>?</b>       |

Cette année la production a donc été une nouvelle fois décevante et quasiment similaire à celle de l'année précédente : nulle pour les sternes caugeks et probablement mauvaise ou moyenne pour les sternes pierregarins et de Dougall malgré les incertitudes sur le nombre réel de poussins menés à l'envol. Cependant, le site de la Colombière continue d'être attractif pour les trois espèces de sternes qui persistent à venir s'y reproduire.

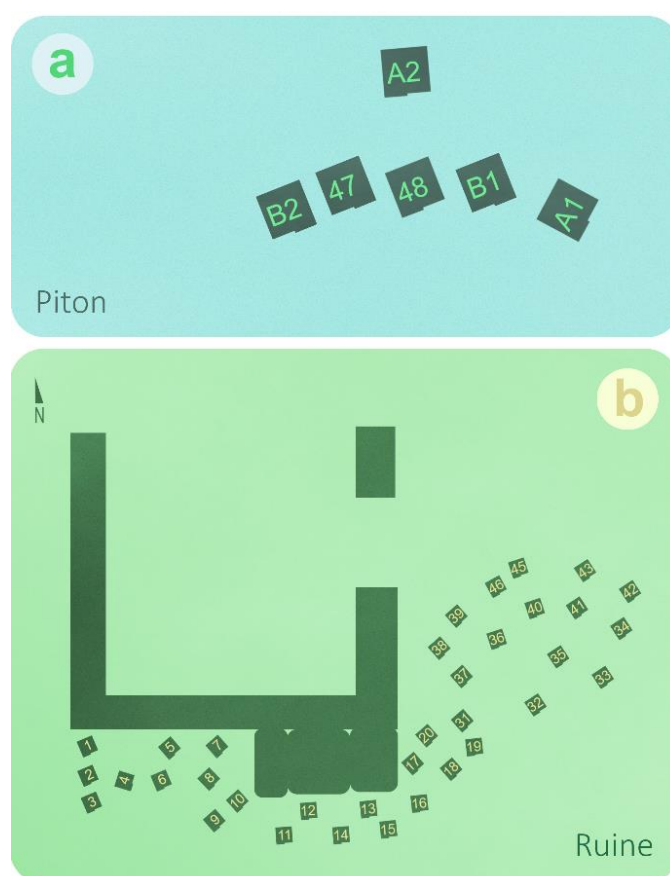
## GESTION DE LA VEGETATION

Lors de l'installation des nichoirs, certains plants de lavatères ont été fauchés autour de la ruine et la végétation autour des nichoirs a été dégagée, ceci pour deux raisons : empêcher que l'entrée des nichoirs soit obstruée et donc inaccessible pour les sternes de Dougall, et faciliter l'observation des oiseaux depuis la mer ou l'estran.

## INSTALLATION DES NICHOURS A STERNES DE DOUGALL

Le 19 mai 2020, pour la troisième année consécutive, 41 nichoirs à sterne de Dougall ont été installés suivant la même disposition que les années précédentes (**Figure 16** et **17**).

Aucun nichoir n'a cependant été occupé cette année (**Tableau 3**), les deux couples de sterne de Dougall qui se sont reproduits sur la Colombière ayant préféré nicher à l'ouest de la ruine en cavité naturelle (bloc de granit).



**Figure 16.** Localisation des nichoirs à sterne de Dougall disposés le 19/05/20 : (a) au sommet du piton rocheux à l'est de l'île ; (b) au sud et à l'est de la ruine.



**Figure 17.** Installation des nichoirs sur la Colombière le 19/05/2020

**Tableau 3.** Données relatives à l'installation des nichoirs et à leur occupation.

| INDICATEURS        |                  |
|--------------------|------------------|
| Nichoirs installés | Nichoirs occupés |
| 41                 | 0                |

## CONTROLE DES POPULATIONS DE GOELANDS ARGENTES

Cette saison, un couple de goéland argenté a niché à la pointe sud de l'île. Le 19 mai le nid contenait 3 œufs mais la couvée n'a semble-t-il pas été menée à terme. Aucune action d'éradication n'a été entreprise. Plus aucune demande d'autorisation de destruction de goéland argenté n'est déposée par Bretagne Vivante depuis 2013.

## PIEGEAGE PREVENTIF DES RATS SURMULOTS

Après l'échec de la reproduction des sternes en 2018 et 2019 due à la prédation par le rat surmulot, en 2020, 25 pièges létaux non-chimiques (Goodnature©) ont été installés sur la Colombière et les autres îles de l'archipel des Hébihens. Leurs emplacements ont été déterminés suite à une campagne de détection du rat (champlats enduits de beurre de cacahuète). Ces pièges ont été maintenus en place durant toute la saison 2020 et devraient le rester sur le long terme. Leurs déclenchements étaient régulièrement relevés par Bastien Jorigné (tuteur des volontaires en service civique et chargé d'étude) et les gardiens en service civique. Le bilan de cette première saison de piégeage peut être considéré comme médiocre étant donné que lors des différentes relèves, aucune preuve de la mise à mort de rat surmulot n'a pu être apportée et que de nombreux micromammifères non ciblés ont été victimes de ces dispositifs.

Il est à noter que les boîtes contenant des rodenticides disposées sur la Colombière en 2019 ont été laissées sur place pour tenter de limiter la population de rats présente sur l'île.

## CONTRÔLE DE LA PRÉDATION DU VISON D'AMÉRIQUE ET DE L'IMPACT DU RAGONDIN

Le vison d'Amérique n'est pas connu sur l'archipel des Hébihens. Le ragondin est quant à lui bien présent sur les différents îlots dont l'île de la Colombière où plusieurs indices de présence ont été relevés en 2020 (fèces, terrier). Aucune action de régulation n'a été entreprise sur ces deux espèces.

## CONTRÔLE DE LA PRÉDATION DU RENARD ROUX

Malgré une présence attestée sur l'archipel (un individu observé en fin de saison au nord des Hébihens), aucun individu n'aura été aperçu sur l'estran lors des gardiennages diurnes et nocturnes de cette saison 2020.

La présence humaine sur le cordon de galets semble donc suffisante et continue de faire ses preuves.

**Tableau 4.** Données relatives à l'effort d'effarouchement du renard roux

| INDICATEURS                      |                          |                                          |
|----------------------------------|--------------------------|------------------------------------------|
| Nombre de gardiennages nocturnes | Nombre de renard observé | Nombre de cas de prédation par le renard |
| 7                                | 0                        | 0                                        |

## ENTRETIEN ET DÉVELOPPEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE

L'un des deux panneaux verts de La Colombière, avertissant les usagers de la présence d'une interdiction temporaire sur l'île, n'était plus présent cette année (**Figure 18**). Lors d'une réunion entre Bretagne Vivante et le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, il a été envisagé d'installer la signalisation inscrite sur ces grands panneaux verts directement sur les bouées délimitant la zone d'interdiction.

Cette solution est en cours de discussion. D'autre part, le panneau informatif de la pointe du Chevet a également disparu.



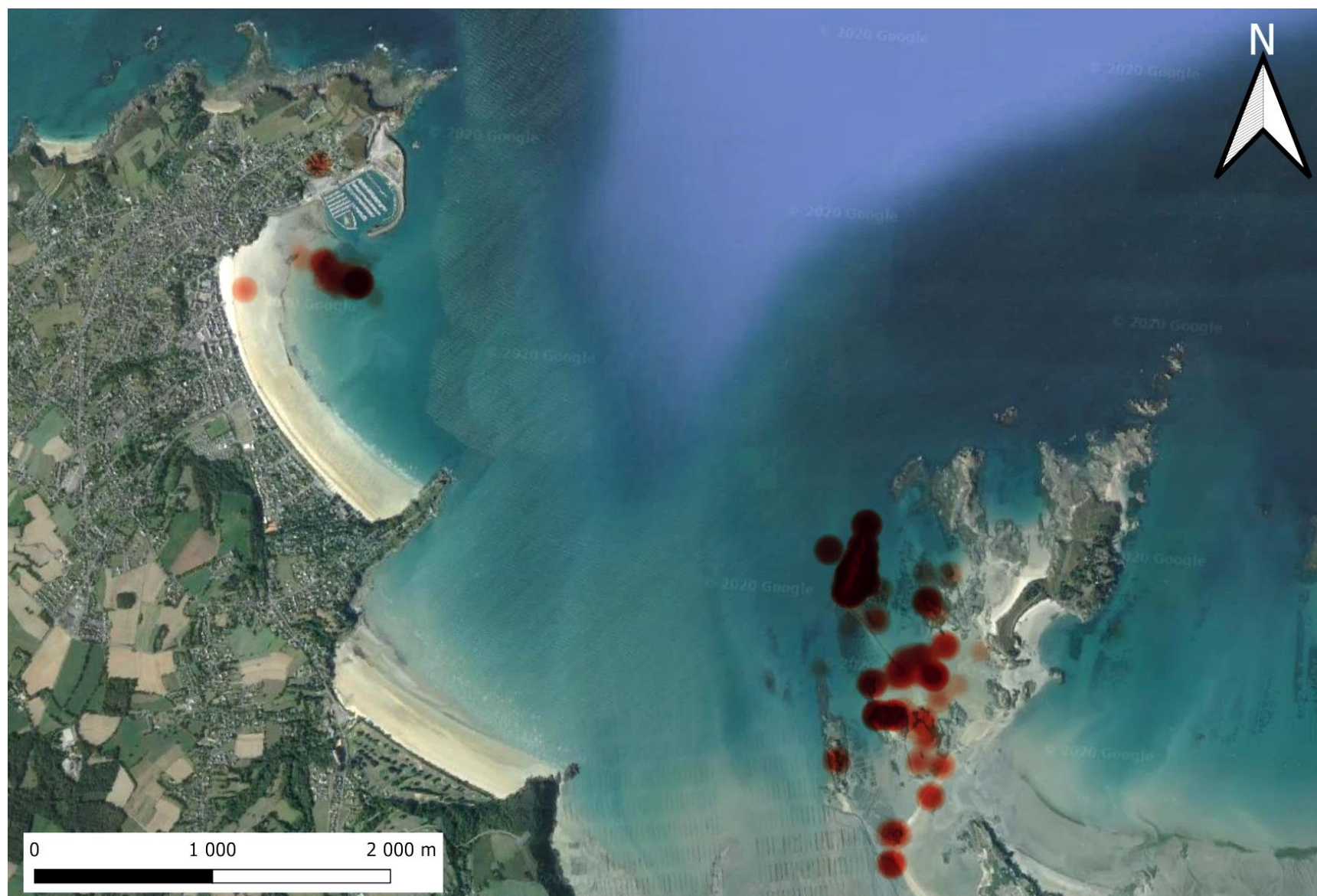
**Figure 18.** Disparition constatée d'un panneau d'avertissement.

Enfin, quelques promeneurs interpellés à cause de leur proximité de l'île ont justement souligné que la signalisation n'était pas évidente à remarquer. En cause : les panneaux verts qui ne ressortent pas assez et la lecture des bouées jaunes qui devient impossible à marée basse, une fois que celles-ci sont échouées sur l'estran. Il pourrait alors être envisagé de disposer une pancarte informative au bout de la Pointe du Chevet, avertissant ainsi les promeneurs avant même l'accès à la plage.

## SUIVI ORNITHOLOGIQUE SUR L'ÎLE DE LA COLOMBIÈRE ET DANS LA BAIE DE LANCIEUX

### Suivi des sternes autour de la Colombière et en baie de Lancieux

La **Figure 19** présente la localisation des différentes observations de sternes tout au long de la saison 2020. Cette carte témoigne du fait que les sternes sont observées préférentiellement le long du trajet effectué quotidiennement par les gardiens pour se rendre au pied de la Colombière. En bateau, entre le port de Saint-Cast et la Colombière, ou à pied entre la pointe du Chevet et le cordon de galet de la Colombière.



**Figure 19.** Localisation des observations de sternes réalisées par les volontaires sur la zone d'étude

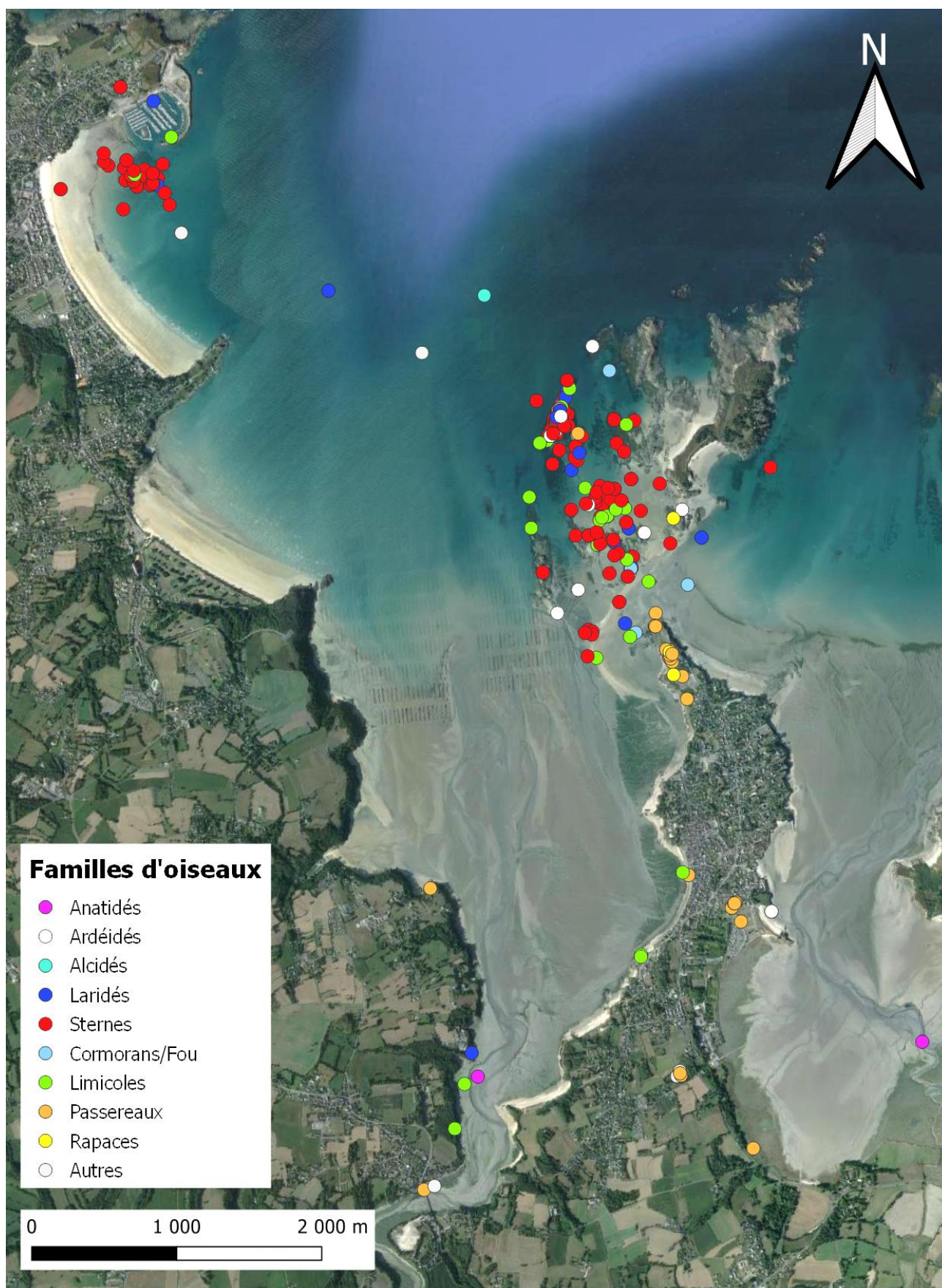
### Suivi des autres espèces d'oiseaux

Au cours de leur mission de suivi des sternes, les gardiens ont relevé au moins 1 couple de pipit maritime et 4 couples d'huîtriers pies nicheurs certains sur la Colombière (1 nid comportant 1 œuf et 2 poussins, 2 nids comportant 2 œufs et un nid comportant 3 œufs relevés le 07/07).

Un couple de goéland argenté a niché sur la Colombière, au même endroit que l'an dernier (nid avec 3 œufs sous la structure du panneau au sud de l'île le 19/05). Cette nidification a une nouvelle fois échoué car aucune autre observation n'a été effectuée par la suite. Les espèces d'oiseaux observées et le nombre de contacts relatifs sont consignés dans le **Tableau 5**. Les localisations de ces observations sont présentées en **Figure 20**

**Tableau 5.** Espèces d'oiseaux observées et nombre d'observations sur la zone d'étude (voir carte 19).

| <b>Espèce</b>                | <b>Nombre de contacts</b> |
|------------------------------|---------------------------|
| Aigrette garzette            | 19                        |
| Bécasseau variable           | 8                         |
| Cormoran huppé               | 14                        |
| Corneille noire              | 9                         |
| Courlis cendré               | 204                       |
| Faucon crécerelle            | 1                         |
| Fou de bassan                | 7                         |
| Goéland argenté              | 242                       |
| Goéland brun                 | 1                         |
| Goéland marin                | 15                        |
| Grand cormoran               | 47                        |
| Grèbe esclavon ou à cou noir | 2                         |
| Grèbe huppé                  | 7                         |
| Guillemot de Troïl           | 6                         |
| Héron cendré                 | 3                         |
| Hirondelle de rivage         | 6                         |
| Huîtrier pie                 | 157                       |
| Mouette mélanocéphale        | 2                         |
| Mouette rieuse               | 445                       |
| Pipit maritime               | 2                         |
| Pluvier argenté              | 2                         |
| Sterne caugek                | 1292                      |
| Sterne de Dougall            | 291                       |
| Sterne indéterminée          | 818                       |
| Sterne naine                 | 4                         |
| Sterne pierregarin           | 608                       |
| Tadorne de Belon             | 34                        |
| Tournepie à collier          | 19                        |



**Figure 20.** Localisation des observations d'oiseaux, toutes espèces confondues et triées par familles, réalisées par les volontaires sur la zone d'étude entre le 21/05 et le 06/09/2020.

## OPÉRATIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

### PARTICIPATION AU BILAN STERNES DE L'ORA

Les données concernant la nidification des sternes sur la Colombière ont été intégrées au bilan sternes de l'Observatoire Régional de l'Avifaune 2020.

### POURSUITE DES INVENTAIRES FLORISTIQUES

Aucun inventaire floristique n'a été mené en 2020 sur la Colombière.

### POURSUITE DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES

Hors sternes, aucun inventaire faunistique n'a été mené spécifiquement en 2020 sur la Colombière. Cependant, l'ensemble des observations opportunistes réalisées par les gardiens ont été intégrées à la base de données participative faune-bretagne.org (voir section précédente pour l'avifaune).

### CONTRÔLES DE BAGUES DES STERNES

Cette année comme les précédentes, les sternes ont pu être observées régulièrement au repos sur les viviers du port de Saint-Cast-le-Guildo (distants de la Colombière de 3,3 km à vol de sterne, *Source : Géoportail*). Il était alors possible pour les gardiens de s'approcher en bateau pour tenter d'observer des sternes équipées de bagues et d'en lire les inscriptions. Cependant, au vu des contraintes de l'approche en bateau, il est impossible de lire les bagues directement à l'aide d'une longue-vue (houle) ou de jumelles (grossissement trop faible). Les bagues ne peuvent donc être lues qu'à partir de photos réalisées à l'aide d'un appareil photo équipé d'un téléobjectif, matériel qui n'est pas fourni aux volontaires. Lorsque ces derniers observent des individus bagués, ils doivent faire appel à une tierce personne possédant un téléobjectif (bénévole ou salarié) pour qu'il se déplace à Saint-Cast avant que les individus ne quittent la zone. Autre difficulté, malgré des observations régulières de sternes baguées posées sur l'estran, il n'a pas été possible pour les volontaires de s'en approcher suffisamment pour lire leur bague. Au total, les bagues de 4 sternes de Dougall<sup>1</sup>, d'une sterne caugek et d'un goéland marin ont pu être lues au cours de cette saison de gardiennage (**Tableau 6**).

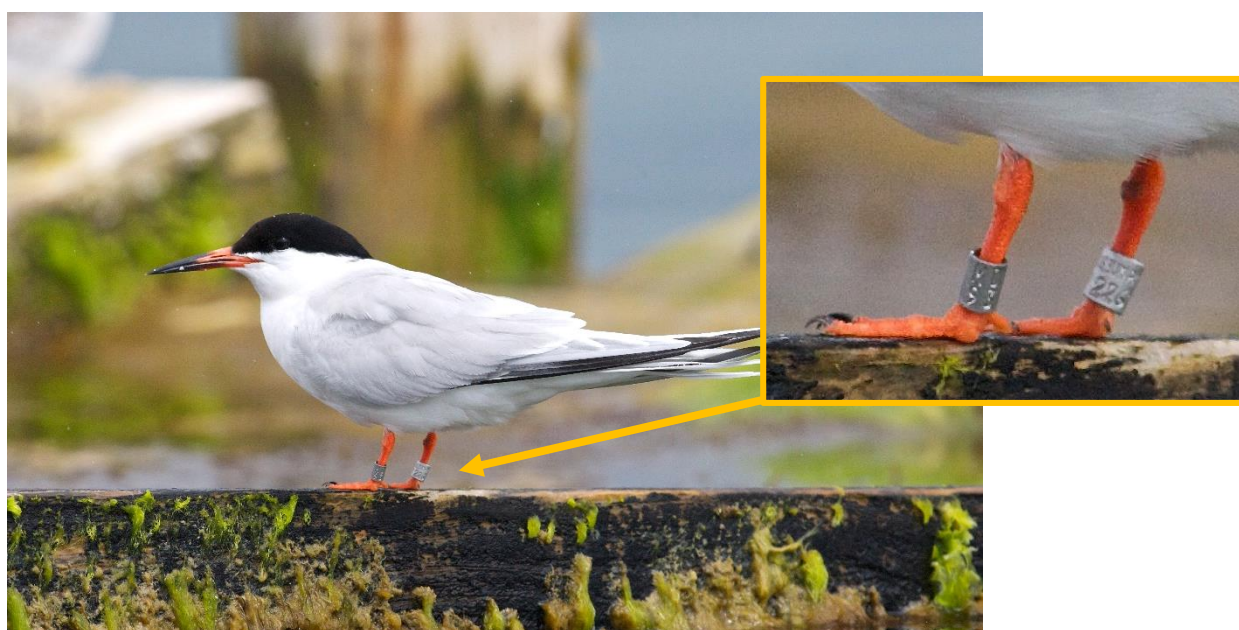
Les viviers ont été retirés du port de Saint-Cast le 12 août rendant toute nouvelle lecture de bague impossible après cette date.

---

<sup>1</sup> Dont l'une avait été baguée ici même, à la Colombière, 7 ans plus tôt (**Fig. 21**) !

**Tableau 6.** Origines des sternes baguées observées à la Colombière ou dans ses environs.

| Espèce        | Date de contrôle         | N° de bague    | Tarse            | Date de baguage              | Lieu de baguage                              | Remarque                                    |
|---------------|--------------------------|----------------|------------------|------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Caugek        | 22/07/2020               | Y-J.X3         | Gauche           | 22/06/2020                   | Scheelhoek Eilanden, Haringvliet, NL         |                                             |
| Dougall       | 24/07/2020<br>07/08/2020 | 31EK           | Gauche           | 13/06/2020                   | Lady's Island Lake, Ireland                  | Juvénile                                    |
| Dougall       | 24/07/2020               | AVLR           | Droite           | 11/07/2018                   | Rockabill Island, Ireland                    |                                             |
| Dougall       | 24/07/2020               | M070<br>A?93   | Gauche<br>Droite | 04/07/2012                   | Île aux Moutons, FR                          |                                             |
| Dougall       | 24/07/2020               | M093<br>??226? | Gauche<br>Droite | 25/06/2013                   | La Colombière, FR                            | Voir <b>Figure 21</b>                       |
| Dougall       | 24/07/2020               | M?8?<br>M2??   | Gauche<br>Droite | 21/06/2013 ?<br>25/06/2013 ? | Île aux Moutons, FR ?<br>La Colombière, FR ? | Lecture incomplète<br><b>2 possibilités</b> |
| Goéland marin | 09/10/2020               | R33            | Gauche           | 06/07/2015                   | Iles Chausey, FR                             | Port de Saint-Cast                          |



**Figure 21.** Sterne de Dougall baguée dont la bague a pu être lue le 24/07/2020. On peut lire le code « M093 » sur la patte gauche et « ???226 » sur la patte droite (photo Amaury Louvet ; **tableau 6**).

## ÉTUDIER L'ÉCOLOGIE ALIMENTAIRE DES STERNES

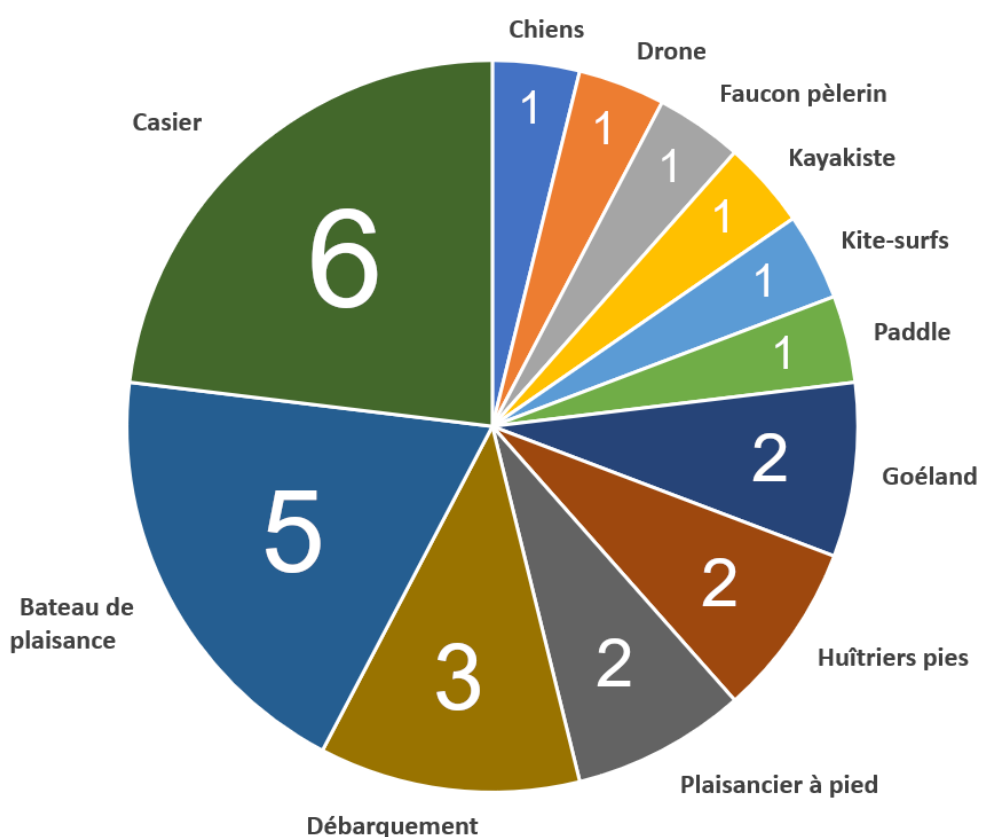
Cette année, par manque de moyen, notamment concernant les possibilités de prise de vue, aucune action n'a été menée concernant l'étude des proies des sternes.

## SENSIBILISATION ET RAYONNEMENT DE LA RÉSERVE

### COMMUNICATION AUTOUR DE LA RÉSERVE

Durant leur mission, les gardiens ont pu informer les usagers de l'estran (touristes, pêcheurs à pied, etc.) et de la mer (pêcheurs, plaisanciers, kayakistes, etc.) sur les enjeux de conservation des sternes de l'île de la Colombière et donc les sensibiliser sur l'importance de respecter la réglementation en vigueur. Globalement, le public s'est montré à l'écoute et compréhensif envers les gardiens, ce qui était plutôt encourageant. Au total, 194 personnes ont été sensibilisées sur le sujet de la conservation du site au cours de la saison 2020.

Des infractions ont régulièrement été commises (**Figure 22**). Les plus courantes étaient la présence de pêcheurs plaisanciers dans la zone des 100 m autour de l'îlot. Des casiers de pêche étaient régulièrement découverts à l'intérieur du périmètre. Ces derniers ont été systématiquement déplacés hors de la zone.



**Figure 22.** Dérangements constatés autour de l'île de la Colombière en 2020

Les gardiens ont été invités à présenter leur mission et les enjeux de conservation de la Colombière à deux reprises lors d'événements organisés par l'association Saint-Jacut Environnement (**Tableau 7**). Ces deux présentations se sont déroulées d'abord à la salle polyvalente de Saint-Jacut-de-la-Mer le 20/08/2020, puis à l'Abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer le 27/08/2020. Elles ont permis de communiquer respectivement auprès de 50 et 40 personnes. Ces interventions ont notamment été relayées dans la presse locale (**Annexe 6**)

**Tableau 7.** Données relatives aux communications auprès du grand public.

| <b>INDICATEURS</b>                       |                                                  |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b>Nombre de présentations publiques</b> | <b>Nombre de personnes sensibilisées (total)</b> |
| <b>2</b>                                 | <b>194</b>                                       |

## GARDIENNAGE NOCTURNE

Cette année encore, les bénévoles de Bretagne Vivante ont été sollicités pour accompagner les volontaires en service civique lors des gardiennages nocturnes du cordon de galets durant les grandes marées. Ces opérations visent à dissuader le renard roux d'accéder à l'île et donc de déranger la colonie de sternes.

Les gardiens ont pu compter sur la présence de 21 personnes au cours des 7 sessions organisées (**Tableau 8**).

**Tableau 8.** Données relatives à l'effort de gardiennage nocturne.

| <b>INDICATEURS</b>            |                                                                     |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>Gardiennages nocturnes</b> | <b>Personnes présentes sur l'ensemble des nuits (hors gardiens)</b> |
| <b>7</b>                      | <b>21</b>                                                           |

## GESTION DES AFFAIRES COURANTES

### POURSUIVRE ET MAINTENIR LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX

L'association Saint-Jacut Environnement a grandement participé à l'opération de dératisation de l'archipel des Hébihens financée par la DREAL et débutée début 2020. Ainsi, ce sont plus de 15 bénévoles de Saint-Jacut Environnement et Bretagne Vivante, accompagnés des agents techniques du Conseil départemental des Côtes-d'Amor, qui sont venus prêter main forte à Bastien Jorigné pour la pose et la relève des dispositifs de détection des rats surmulots les 11 et 19/02/2020, puis pour l'installation des pièges mécaniques le 13/03/2020.

L'opération avait été préparée par des contacts préalables avec la DDTM et la Mairie, ainsi qu'avec les principaux propriétaires sur l'île, qui l'ont aimablement acceptée.

Saint-Jacut Environnement a par ailleurs invité les gardiens à intervenir à deux reprises lors de présentations ouvertes au public se tenant à Saint-Jacut-de-la-Mer (voir section ci-dessus).

### ASSURER UN BON FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Une rencontre entre Bretagne Vivante et le Conseil départemental des Côtes-d'Amor a eu lieu le 28/09/2020 à Rennes. Elle avait pour objectif de communiquer autour de l'avancement de l'évaluation du plan de gestion 2016-2020 effectuée par Benoît Dujol dans le cadre de la rédaction du nouveau plan de gestion prévue pour 2021.

### DÉVELOPPER UNE POLITIQUE GLOBALE DE GESTION

Il n'y a à ce jour aucune information récente quant au recrutement d'un animateur local et la rédaction du DOCOB de la zone Natura 2000 au sein de laquelle la Colombière est inscrite.

Suite aux échanges réguliers entre Bretagne Vivante et la RSPB et leur visite sur l'île de La Colombière en juillet 2017, la coopération s'est poursuivie en 2020, principalement pour la mise à jour du plan international d'action (est-atlantique) de conservation de la sterne de Dougall, dans lequel La Colombière est identifiée comme un des sites sur lesquels le plan d'actions sera mis en œuvre. Cette coopération internationale a été récompensée par un prix Natura 2000 décerné par la commission européenne (**annexe 7**).

## **BILAN DE LA SAISON 2020**

Pour la troisième année consécutive, l'année 2020 se solde par un échec de la reproduction des sternes sur la Colombière. Le nombre de couples nicheurs de chaque espèce a diminué sur ces dernières années. Seulement deux couples de sterne de Dougall, 10 à 20 couples de sterne caugek et une dizaine de couples de pierregarin ont niché sur l'île de la Colombière en 2020.

La prédation des œufs, probablement par le rat surmulot, n'a pas pu être évitée par les mesures mises en place en 2020. L'ensemble des pontes des sternes caugeks a été détruit avant éclosion. La première reproduction des sternes pierregarin a échoué, et des pontes de remplacement ont produit 12 œufs. Il n'a pas pu être déterminé s'il s'agissait de pontes de remplacement ou de nouvelles installations. Seuls deux œufs viables de sterne de Dougall ont été trouvés.

Concernant le succès de reproduction de ces couples, la tendance est similaire avec très peu de preuves d'envol de jeunes (possiblement un poussin de Dougall). L'absence d'observation ultérieure de juvéniles sur l'île laisse donc planer un doute quant au succès de la reproduction.

## BIBLIOGRAPHIE

Bleunven R., Bertrand Y. & Pierre A. (2019). Réserve biologique de la Colombière - Rapport d'activités 2019

Bouttier E. (2015). Plan de gestion de la Colombière 2016-2020

Hennique S., Quemmerais-Amice G., Jacob Y., Cadiou B., Carnot B., Fortin M., *et al.* (2010). Recueil d'expériences du LIFE Nature "Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne"

Jacob Y. 2020. Sternes nicheuses 2019 en Manche est – mer du Nord, Manche ouest – mer celtique et golfe de Gascogne – côtes ibériques. Rapport de l'observatoire des oiseaux marins et côtiers de l'office française de la biodiversité et de l'observatoire régional de l'avifaune de Bretagne. Brest. 58 pages.

MNHN (2008c). Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet - Sterne pierregarin

Svensson L., Mullarney K., Zetterström D., Lesaffre G. & Paepegaey B. (2015). Le guide ornitho : le guide le plus complet des oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient : 900 espèces. Delachaux et Niestlé, Paris.

## ANNEXES

## Annexe 1. Arrêté préfectoral de protection de biotope

|                                                                      |                                    |                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>PREFECTURE</u><br/><u>du département des CÔTES DU NORD</u></p> | <p><u>REPUBLIQUE FRANÇAISE</u></p> | <p><u>PREFECTURE MARITIME</u><br/><u>de la deuxième région</u><br/><br/>n° 42 / 85<br/>-----</p> |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|

**ARRETE INTERPREFECTORAL**  
-----

instituant une protection particulière du biotope  
de l'île de la Colombière - commune de Saint-Jacut-de-la-Mer -  
(Côtes du Nord)

Le Préfet  
Commissaire de la République du Département des Côtes du Nord

Le Vice-Amiral d'Escadre  
Préfet Maritime de la deuxième région

VU le Décret n° 82-389 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des  
Commissaires de la République et à l'action des services et  
organismes publics de l'Etat dans les départements,

VU la Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 modifiée relative à la  
protection de la nature, notamment ses articles 3 et 4,

VU le Décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris pour l'applica-  
tion des articles 3 et 4 de la Loi 76-629 du 10 juillet 1976  
précitée et notamment son article 4,

VU l'Arrêté Interministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des  
espèces protégées et plus particulièrement l'article 1er visant  
les oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire,

VU le Décret n° 78-272 du 9 mars 1978 relatif à l'organisation des  
actions de l'Etat en mer,

VU les rapports de M. P. MIGOT : "Dynamique de population du goéland  
argenté en Bretagne" C.R.B.P.O. - Mission d'étude et de la re-  
cherche 1983 (pages 30 à 41) et du Président de la Société pour  
la Protection de la Nature en Bretagne" du 12 novembre 1984,

VU la délibération du Conseil Municipal de Saint-Jacut-de-la-Mer  
en date du 8 juin 1984,

VU la délibération du bureau du Conseil Général des Côtes du Nord  
en date du 18 juin 1984,

VU l'avis du Directeur Départemental des Affaires de la Mer du  
11 janvier 1985,

VU l'avis émis par la Commission Départementale des Sites, Pers-  
pectives et Paysages siégeant en formation de protection de  
la nature, le 7 mars 1985,

CONSIDERANT l'intérêt ornithologique de l'île de la Colombière qui  
abrite une colonie importante d'oiseaux marins protégés par la  
Loi précitée,

.../...

PREFECTURE  
du département des CÔTES DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE MARITIME  
de la deuxième région

n° 42 / 85  
-----

ARRETE INTERPREFECTORAL

-----

instituant une protection particulière du biotope  
de l'île de la Colombière - commune de Saint-Jacut-de-la-Mer -  
(Côtes du Nord)

Le Préfet  
Commissaire de la République du Département des Côtes du Nord

Le Vice-Amiral d'Escadre  
Préfet Maritime de la deuxième région

VU le Décret n° 82-389 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des  
Commissaires de la République et à l'action des services et  
organismes publics de l'Etat dans les départements,

VU la Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 modifiée relative à la  
protection de la nature, notamment ses articles 3 et 4,

VU le Décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris pour l'applica-  
tion des articles 3 et 4 de la Loi 76-629 du 10 juillet 1976  
précitée et notamment son article 4,

VU l'Arrêté Interministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des  
espèces protégées et plus particulièrement l'article 1er visant  
les oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire,

VU le Décret n° 78-272 du 9 mars 1978 relatif à l'organisation des  
actions de l'Etat en mer,

VU les rapports de M. P. MIGOT : "Dynamique de population du goéland  
argenté en Bretagne" C.R.B.P.O. - Mission d'étude et de la re-  
cherche 1983 (pages 30 à 41) et du Président de la Société pour  
la Protection de la Nature en Bretagne" du 12 novembre 1984,

VU la délibération du Conseil Municipal de Saint-Jacut-de-la-Mer  
en date du 8 juin 1984,

VU la délibération du bureau du Conseil Général des Côtes du Nord  
en date du 18 juin 1984,

VU l'avis du Directeur Départemental des Affaires de la Mer du  
11 janvier 1985,

VU l'avis émis par la Commission Départementale des Sites, Pers-  
pectives et Paysages siégeant en formation de protection de  
la nature, le 7 mars 1985,

CONSIDERANT l'intérêt ornithologique de l'île de la Colombière qui  
abrite une colonie importante d'oiseaux marins protégés par la  
Loi précitée.

.../...

Article 6 - Seront punis des peines prévues à l'article R.38 du Code Pénal ceux qui auront contrevenu aux dispositions du présent arrêté pris en application de l'article 4 du Décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977.

Article 7 - Monsieur le Secrétaire Général des Côtes du Nord, Monsieur le Sous-Préfet, Commissaire-Adjoint de la République de l'arrondissement de Dinan, Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes, Chef du quartier de Saint-Brieuc, Monsieur le Maire de Saint-Jacut-de-la-Mer, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture, affiché sur des panneaux d'information implantés sur l'île ainsi qu'aux principaux points d'embarquement et dont copie sera transmise à Monsieur le Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement et à Monsieur le Directeur Départemental des Affaires de la Mer.

Brest, le 24 juin 1985

Le Vice-Amiral d'Escadre CORBIER  
Préfet Maritime de la deuxième région

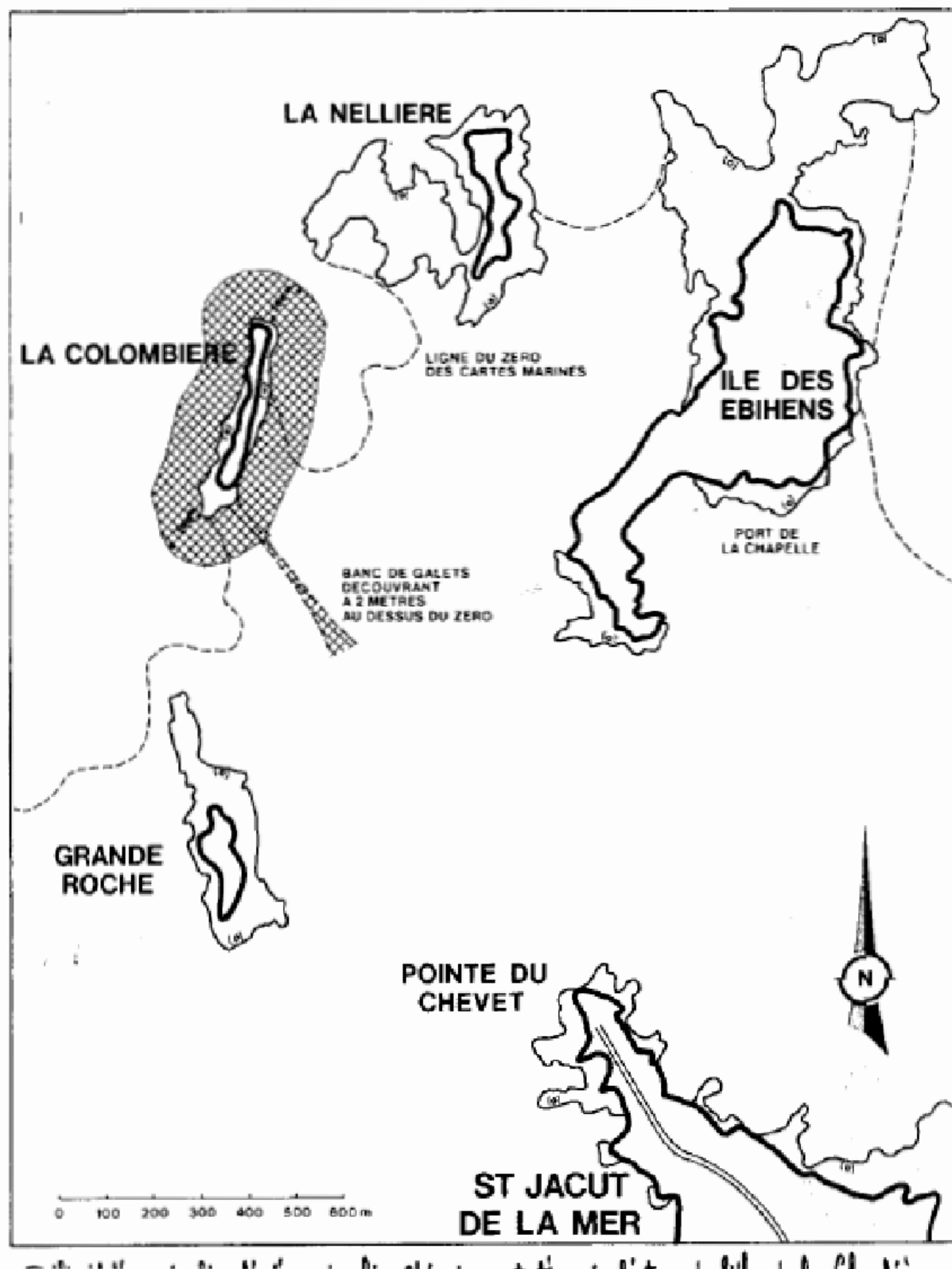
  
Pour copie certifiée conforme  
L'Adjoint, Chef de Bureau  
  
Marie-Suzanne MOREAU

Saint-Brieuc, le 1<sup>er</sup> AOÛT 1985

Le Commissaire de la République.

  
Pour le Commissaire de la République,  
Le Commissaire adjoint  
de la Préfecture délégué,  
Marius MONNART.

## ANNEXE 1



## **Annexe 2. Objectifs à long terme du plan de gestion 2016-2020.**

Selon Bouttier (2015), les objectifs opérationnels du plan de gestion en cours sont réalisables grâce à une série d'opérations. Ces opérations constituent le noyau du plan de gestion jusqu'à 2020. Elles sont classées par catégorie de champ d'application selon la méthodologie de rédaction des plans de gestion de l'ATEN<sup>3</sup>

### **La conservation des habitats et des espèces :**

- Maintien et renforcement de la colonie plurispécifique des sternes
- Conservation de la diversité des habitats et des espèces

Le principal objectif de la réserve est le maintien des conditions favorables à l'établissement d'une colonie plurispécifique de sternes. Depuis le début des années 1970, le nombre de sites favorables à la reproduction des sternes en Bretagne a considérablement diminué, ce qui donne une grande importance à l'île de la Colombière (surtout pour la sterne caugek et la sterne de Dougall). Les habitats ainsi que toutes les espèces végétales et animales présentes sur la réserve sont intégrées à sa gestion. Les opérations de gestion doivent veiller au maintien de la biodiversité de l'île, notamment par le biais de suivis écologiques.

### **Améliorer les connaissances scientifiques :**

- Participation au bilan « sternes » de l'OROM<sup>2</sup>
- Poursuite des inventaires naturalistes
- Développement des études sur l'écologie des sternes

L'amélioration des connaissances scientifiques permet de mieux appréhender la gestion des écosystèmes. Les opérations prévues sur la réserve doivent permettre d'évaluer les actions de gestion passées et de faire progresser les connaissances sur les écosystèmes et l'écologie des espèces.

### **La sensibilisation et le rayonnement de la réserve :**

- Amélioration de la communication autour de la réserve
- Sensibilisation et éducation à l'environnement

Les objectifs du gestionnaire longtemps orienté vers la « discrétion », ont entraîné un déficit de communication autour de la réserve. Les objectifs de gestion et les opérations menées nécessitent d'être expliqués afin d'être compris et acceptés par les usagers. L'ouverture débutée avec le programme LIFE concernant la conservation de la sterne de Dougall (2005-2010) doit se poursuivre en maintenant la sensibilisation des usagers et en utilisant les outils pédagogiques à disposition du gestionnaire. La coopération avec les partenaires institutionnels locaux est indispensable sur le site et doit être entretenue. Les opérations de ce plan de gestion doivent donc veiller à poursuivre les partenariats engagés avec les institutions locales et à poursuivre les actions de sensibilisation auprès des usagers locaux et du grand public.

### **La gestion des affaires courantes :**

- Poursuite et maintien du partenariat avec les acteurs de la réserve
- Permettre un bon fonctionnement administratif
- Développement d'une politique globale de gestion

Cet objectif est lié à la gestion des affaires courantes administratives afin de garantir un bon fonctionnement de la réserve. Les nombreuses actions de gestion entreprises sur le site de l'île de la Colombière, indispensables au maintien de la colonie de sternes et décrites dans les objectifs précédents doivent impérativement être pérennisées.

### **Annexe 3. Classement des opérations par catégorie de champ d'application (ATEN).**

**PO – Police de la nature et gardiennage de la réserve :** Il s'agit des tournées de gardiennage pour informer et avertir le public, des relevés d'infractions, de la rédaction et le suivi des procès-verbaux liés au respect de la loi, du décret de création de la réserve et des éventuels arrêtés préfectoraux. La formation au commissionnement des gardes est prévue ici.

#### **SE – Suivi écologique :**

Le terme de suivi écologique regroupe :

- i) Les études visant à répondre à des questions précises pour l'amélioration des connaissances scientifiques.
- ii) La surveillance de l'état de conservation du patrimoine.
- iii) Les suivis pour contrôler l'efficacité des opérations.

**INV – Inventaires complémentaires :** Ce sont les inventaires d'habitats et d'espèces, ou l'actualisation des précédents.

**TU – Travaux uniques :** Les travaux uniques concernant les gros travaux de restauration (débroussaillage, élagage) ou l'acquisition de matériel de chantier (taille-haie).

**TE – Travaux d'entretien :** Ils correspondent aux tâches répétitives d'entretien de milieu, de contrôle de population, de veille technique, de maintenance de mobiliers extérieurs, d'outils, de sentiers.

**PI – Pédagogie, information :** Ce sont les moyens adéquats pour réaliser les objectifs de mise en valeur pédagogique et à l'information du public : accueil, animation, conception d'outils et de documents, relations publiques, concertation, action médiatique, création d'équipement d'accueil (signalétique informative, bâtiments), éditions...

**AD – Gestion administrative :** Les opérations administratives sont des réunions, des négociations, des dossiers à constituer pour atteindre un objectif, lever une contrainte. Toutes les tâches générales de gestion courante sont à intégrer dans cette catégorie.

**Annexe 4.** Affiche de la présentation publique du 20/08/2020



VENEZ DÉCOUVRIR

# LES OISEAUX MARINS DE SAINT-JACUT ET DU CAP FRÉHEL

**JEUDI 20 AOÛT  
20H30**

**SALLE POLYVALENTE  
SAINT-JACUT-DE-LA-MER**

**ENTRÉE GRATUITE**



**LES STERNES DE LA COLOMBIÈRE**

*présenté par*  
**Gwenaëlle AUGER & Paul WASILEWSKI**  
Services Civiques BRETAGNE VIVANTE



**LES ALCIDÉS DE LA FAUCONNIÈRE**

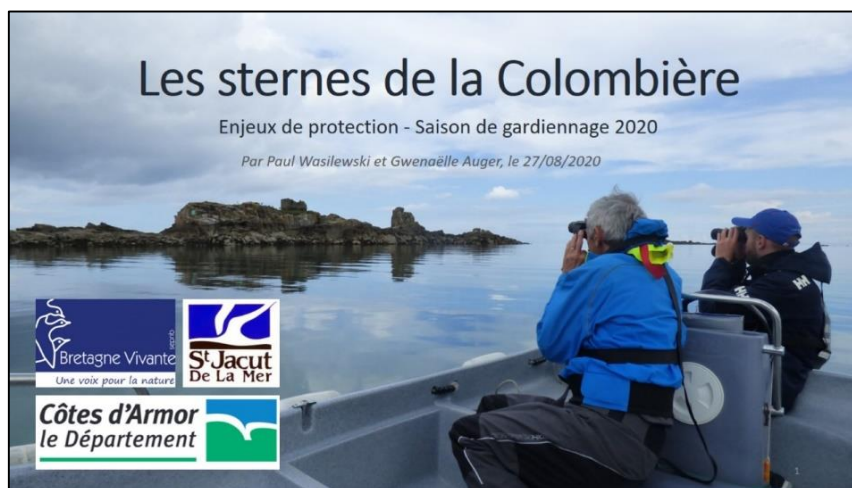
*présenté par*  
**Aurélien PIERRE**  
Chargé de mission Espaces protégés



**PORT DU  
MASQUE  
OBLIGATOIRE**



**Annexe 5.** Présentation des enjeux de la Colombière et de la saison 2020 par les deux gardiens pour SJE le 20/08 et pour l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer le 27/08.





- 3500 adhérents
- 300 bénévoles actifs
- 66 salariés

**130 sites naturels**

- 4 réserves naturelles nationales
- 2 réserves naturelles régionales

dont la Colombière

CONNAÎTRE



PROTÉGER

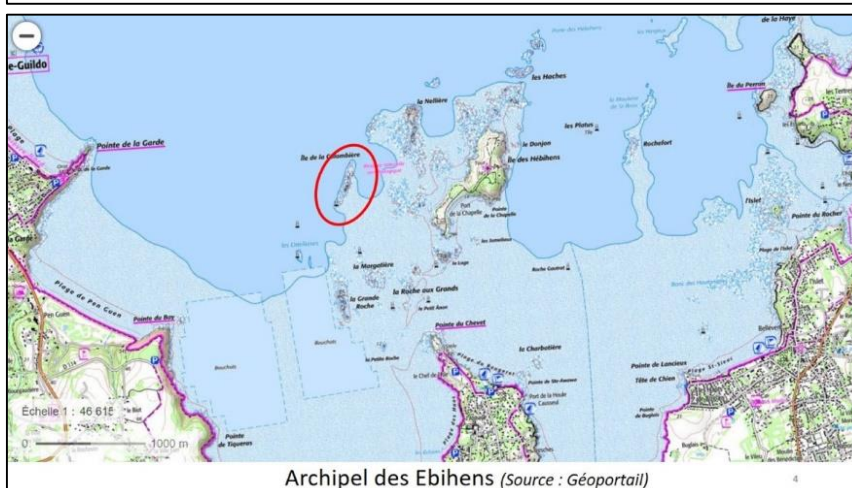


MILITER



PARTAGER





Un site d'intérêt ornithologique

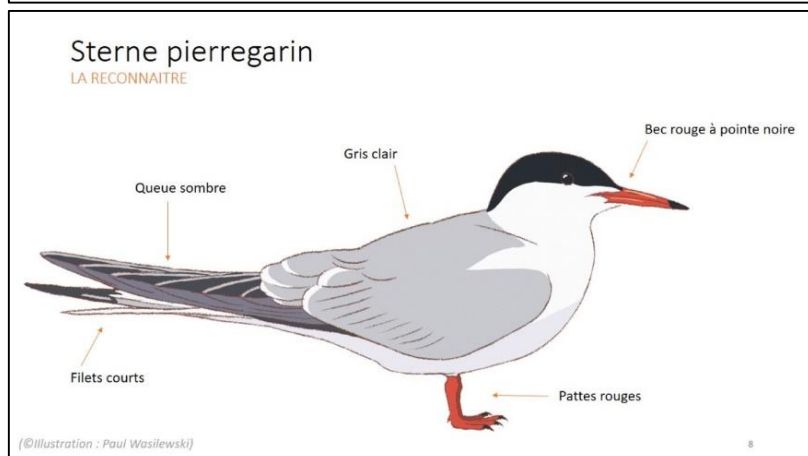
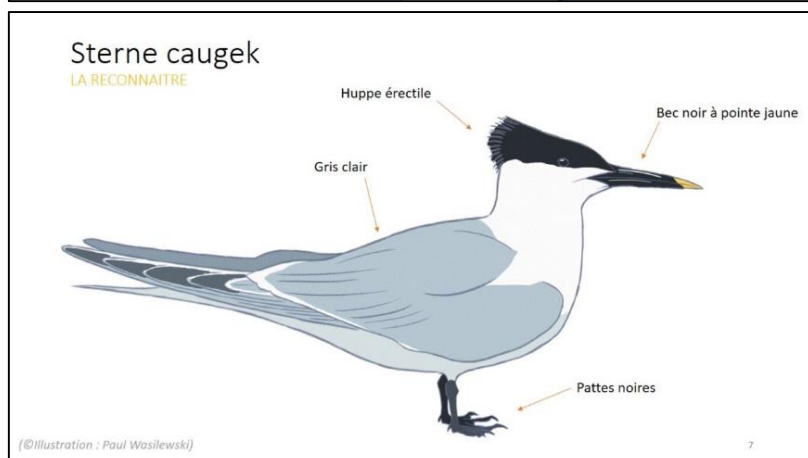
1975 : 1<sup>ère</sup> reproduction de sterne de Dougall observée sur la Colombière

1985 : Arrêté préfectoral de protection de biotope

Depuis 1991 : Gardiennage quotidien du 15 avril au 31 août

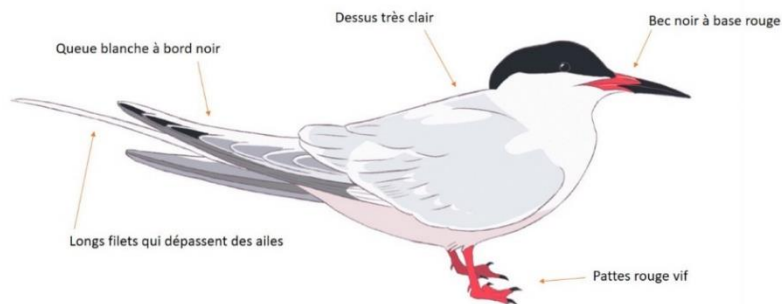
Une colonie plurispécifique !

(©Photo : Gwenaëlle Auger)

## Sterne de Dougall

LA RECONNAÎTRE



(©Illustration : Paul Wasilewski)

9

## Comparatif



- Bec noir
- Pointe jaune
- Ébouriffée
- La plus grande

- Bec rouge
- Pointe noire
- Queue sombre

- Bec noir
- Base rouge
- Longue queue
- La plus claire

10

## Comparatif



Mouette rieuse  
(©Audio : Jelmer Poelstra)

11



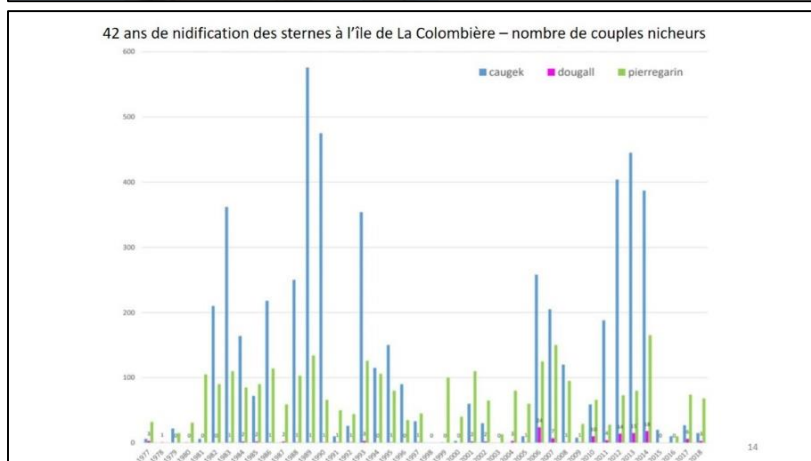
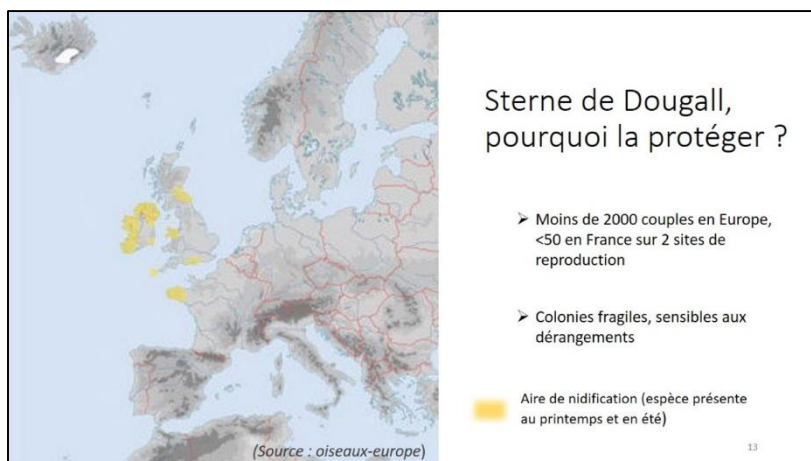
(©Photo : Bastien Jorigné)

## Sterne de Dougall, pourquoi la protéger ?

➤ Espèce en danger critique d'extinction en France



12



### Détail du suivi 2020



### Détail du suivi 2020

19 mai : pose des niochors



Parades nuptiales et offrandes de poisson





Détail du suivi 2020

7 juillet : débarquement et comptage des nids

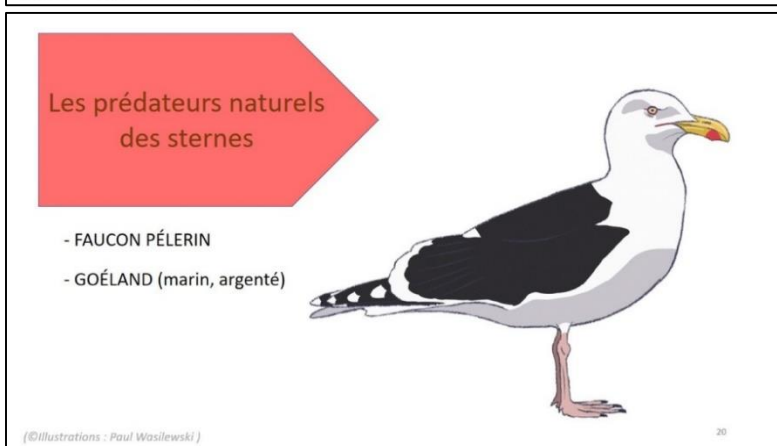
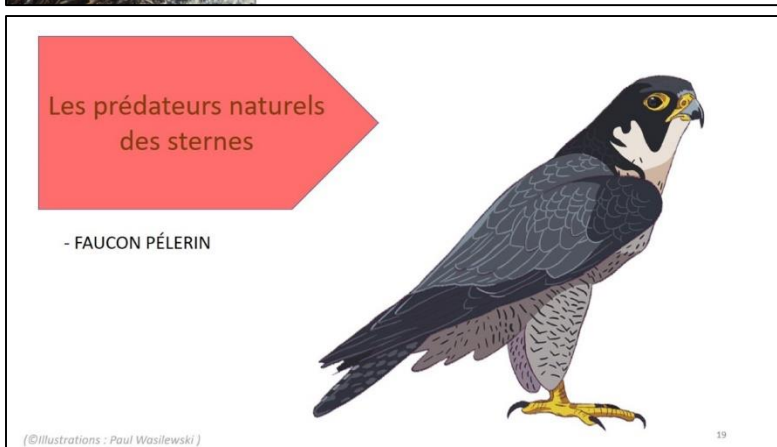


| Espèce      | NAO* | Volume de ponte (total d'œufs) |
|-------------|------|--------------------------------|
| Pierregarin | 9    | 12                             |
| Dougall     | 2    | 3                              |
| Caugek      | 0    | 0                              |

\*NAO : Nid Apparemment Occupé.

← Echec de la reproduction chez les sternes caugeks : une quinzaine de pontes toutes détruites par un prédateur.

18



### Les prédateurs naturels des sternes

- FAUCON PÉLERIN
- GOÉLAND (marin, argenté)
- CORNEILLE NOIRE

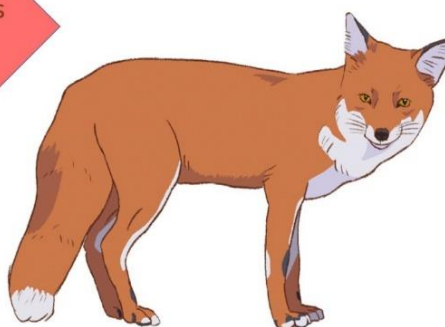


(©Illustrations : Paul Wasilewski )

21

### Les prédateurs naturels des sternes

- FAUCON PÉLERIN
- GOÉLAND (marin, argenté)
- CORNEILLE NOIRE
- RENARD ROUX



(©Illustrations : Paul Wasilewski )

22

### Les prédateurs naturels des sternes

- FAUCON PÉLERIN
- GOÉLAND (marin, argenté)
- CORNEILLE NOIRE
- RENARD ROUX
- RAT SURMULOT



(©Illustrations : Paul Wasilewski )

23



(©Photo : Bastien Jorigné)

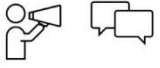
(©Photo : Gwenaëlle Auger)

24



Également sensible aux dérangements humains !

➤ Du 15 avril au 31 août, interdiction de s'approcher à moins de 100m de l'île

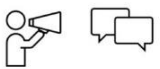


25



Également sensible aux dérangements humains !

➤ Du 15 avril au 31 août, interdiction de s'approcher à moins de 100m de l'île



26



## Annexe 6. Article paru dans le Petit Bleu sur la présentation du 20/08

### Les sternes de la Colombière captivent l'auditoire



**Sternes et autres alcidés ont captivé l'auditoire**

Jeudi soir, l'association Saint-Jacut environnement avait convié les gardiens de l'îlot de la Colombière à venir présenter les caractéristiques de cette réserve naturelle.

Devant une quarantaine de personnes, les deux gardiens de l'association Bretagne vivante ont évoqué leur rôle auprès des sternes qui nichent sur la Colombière. « **Bretagne vivante est une association régionale, une référence en la matière de protection, de gestion et de conservation d'espèces mais aussi d'espaces en Bretagne historique** » ont commenté les deux gardiens.

La Colombière, îlot de 80 m sur 12, « **représente un inté-**

**rêt ornithologique fort** » a souligné la gardienne. Un îlot privilégié pour les sternes, qui viennent y nicher. « **C'est en 1975 qu'il y a eu pour la 1ère fois l'observation de la reproduction de la Sterne de Dougall, une espèce protégée. Le suivi des sternes est régulier depuis 1991** » ont expliqué les gardiens. I

Is ont évoqué les différentes espèces de sternes nichant à la Colombière : outre la Dougall, la Caugek est la plus répandue et la Pierregrain complète le tableau. Après l'intervention des deux services civiques de Bretagne vivante d'autres oiseaux marins ont été évoqués, les alcidés de la Fauconnière, près du Cap Fréhel, par Aurélien Pierre, chargé de mission des espaces protégés.

**Annexe 7.** Reconnaissance de la commission européenne concernant la coopération entre BirdWatch Ireland - BirdLife Ireland, la Royal Society for the Protection of Birds, North Wales Wildlife Trust, National Parks and Wildlife Service, Ireland et Bretagne Vivante pour la sauvegarde de la sterne de Dougall en Europe

